

Le héron gardeboeufs

Ce petit héron blanc originaire d'Afrique est visible de plus en plus fréquemment chez nous depuis quelques années.

Mise à jour le 22 septembre
2021

En baie de Saint-Brieuc, on le voit régulièrement à Bourrienne ou dans les champs en compagnie du bétail sur la commune d'Hillion. Son nom attribué par Carl von Linné lui vient d'ailleurs du fait qu'il accompagne très souvent les vaches qui en se déplaçant effarouchent une multitude d'insectes, d'amphibiens et autres petits animaux dont il se nourrit.

Cet échassier est légèrement plus petit que l'Aigrette garzette. On le connaît sous deux aspects relativement différents : le plumage nuptial et le plumage d'hiver. Lors du plumage nuptial, il arbore des plumes orangées sur la tête, le dos et la poitrine. Son bec est jaune et ses pattes rose orangé. En hiver, son plumage est entièrement blanc. Son bec est orange, ses pattes grisâtres.

Le Héron garde-bœufs est parmi tous les hérons, celui qui est le moins associé aux zones humides. On le rencontre aussi bien dans les steppes et les prairies, que dans les rizières ou les marais. Il peut séjourner en terrain sec et à proximité des agglomérations. Son régime alimentaire est principalement insectivore, mais il peut aussi comporter des petits vertébrés.

Cet oiseau fait preuve d'un instinct grégaire : il niche en colonies plus ou moins nombreuses (de dix à plusieurs milliers) dans les arbres ou dans les buissons à proximité des lacs ou des étangs. La recherche de nourriture est souvent une quête collective : on les aperçoit par petits groupes dans des milieux ouverts, parmi le bétail pâture dans les champs et les prairies, parfois aussi dans les marais. Les hérons garde-bœufs volent également en groupes, mais contrairement aux oies ou à certains autres échassiers qui sont connus pour leur alignement strict, ils adoptent des formations désordonnées. On en dénombre plus 600 individus en dortoir sur le site de Saint-Illan (Langueux).

Le Héron garde-bœufs connaît une phase d'expansion. Ce rayonnement phénoménal commence au début du XXe siècle, au départ de sa région natale située au sud du Sahara. Il ne se reproduit pour l'instant qu'au niveau de l'estuaire de la Rance, côté Ille-et-Vilaine. En période d'hivernage, les observations se concentrent sur le littoral ou à proximité (Baie de Saint-Brieuc, Trégor, Rance).



© Yvon Toupin

